

Dans la révision d'octobre 1978, on a calculé les indices des villes de manière à tenir compte des différences de méthodologie entre ces indices et leurs pendants nationaux. Les indices révisés sont disponibles pour la période commençant avec janvier 1971 et ont remplacé la série antérieure dont la publication a cessé en septembre 1978. Comme les indices antérieurs, les nouveaux mesurent les changements en pourcentage des prix au détail dans certaines villes et ne sauraient servir à comparer les niveaux de prix d'une ville à l'autre. D'après les moyennes annuelles, les hausses des prix à la consommation en 1978 ont varié de 7.7% à Halifax et Vancouver à 9.1% à Regina. En 1979, elles s'échelonnaient entre 7.7% à Vancouver et 9.8% à Saint-Jean (T.-N.). Dans 13 villes les accroissements de prix en 1979 se sont accentués par rapport à 1978, tandis que dans les deux autres villes considérées les taux d'augmentation sont demeurés les mêmes.

Le tableau 23.18 fournit, à l'égard d'un certain groupe de pays, des données sur les variations en pourcentage des indices des prix à la consommation établis d'après les moyennes annuelles pour les années 1977, 1978 et, lorsque les chiffres sont connus, pour 1979. Par rapport à l'IPC des États-Unis, celui du Canada a progressé plus rapidement en 1977 et 1978, mais beaucoup plus lentement en 1979. Cette année-là, les prix à la consommation ont aussi augmenté à une cadence sensiblement moindre au Canada qu'au Royaume-Uni et en France. Toutefois, comme il existe des différences de méthodologie dans la construction des indices de prix entre les divers pays, il se peut que ces dissemblances expliquent une partie des écarts de taux observés.

Indices des prix à la consommation dans différentes villes. Le tableau 23.41 fournit une base de comparaisons des niveaux de prix de 11 villes. Les données de ce tableau expriment les prix de chaque ville en pourcentage de la moyenne combinée de l'ensemble des villes, qui égale 100, et laissent voir des comparaisons entre septembre 1978 et septembre 1979. Les six composantes choisies de l'IPC représentent plus de 60% du budget du consommateur moyen; pour des raisons techniques, on a exclu le logement (loué ou acheté), l'habillement et les repas pris au restaurant.

Les prix de détail utilisés dans le calcul des indices retenus pour les comparaisons interurbaines des niveaux de prix sont en grande partie les mêmes que ceux révélés couramment dans chaque ville aux fins du calcul de l'IPC, sauf dans le cas des aliments consommés à domicile; pour cette composante les données proviennent d'une enquête spéciale effectuée annuellement en octobre et avril. Pour assurer, autant que possible, la comparabilité entre les villes, on met en relation des prix de biens et services de même qualité, vendus au détail dans des établissements de même type. Étant donné que les prix au détail englobent, par définition, les taxes de vente et d'accise, les variations interprovinciales du pourcentage des taxes qui s'appliquent aux produits non alimentaires peuvent expliquer une bonne part des différences de prix d'une ville à l'autre.

De plus amples détails sur les mouvements de l'IPC pour le Canada et pour 15 villes sont fournis dans *L'indice des prix à la consommation*, publication mensuelle, 62-001 au catalogue de Statistique Canada. Une série chronologique plus longue d'IPC et d'autres informations concernant les prix figurent dans *Prix à la consommation et indices des prix*, publication trimestrielle, 62-010 au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la structure de l'IPC, le lecteur peut consulter *L'indice des prix à la consommation. Révision fondée sur les dépenses de 1974. Concepts et procédés*, publication hors série, 62-546 au catalogue de Statistique Canada.

23.3.2 Indices des prix de vente dans l'industrie (secteur manufacturier)

Des indices de prix de vente par industrie et par produit (1971 = 100) sont publiés à l'égard de quelque 120 industries manufacturières figurant dans la *Classification des activités économiques* de 1970. Les pondérations des produits proviennent des enquêtes du Recensement des manufactures de 1971. Les pondérations des sous-produits et des établissements sont tirées des enquêtes de 1971 ou d'enquêtes subséquentes. Les indices paraissent mensuellement dans *Indices des prix de l'industrie*, 62-011 au catalogue de Statistique Canada. Les prix des nouvelles commandes déclarés par les fabricants ne comprennent pas les frais de transport ni les taxes de vente et sont diminués des escomptes. Les indices ont une pondération brute, ce qui signifie que le mouvement des